

## **Quelques jalons concernant la naissance et le développement de la télématique et du Minitel en France jusqu'en 1985 (Inauguration de la base de données nationale de l'annuaire électronique)**

### **1963**

Ouverture du réseau télex aux transmissions de données  
Service de liaisons spécialisées point à point.

### **1964**

Ouverture du réseau téléphonique commuté aux transmissions de données

### **1968**

Un rapport de la DATAR parle de la convergence prévisible de l'informatique et des télécommunications.

### **1969**

Création au Cnet de l'entité « Informatique et téléinformatique »  
Décision de mettre un place un réseau de données, Caducée, en attendant « le réseau du futur »  
Hermès

### **1970**

Christian Carrouge travaille à la mise au point du SCT (Service de calcul par téléphone).  
Mise en service en 1970 à Lannion de Platon, premier commutateur temporel au Monde, issu de la RME (Recherches sur les machines électroniques du CNET).

### **1971**

Démarrage des études sur la commutation de paquets au Cnet  
Le Cnet s'intéresse à la faisabilité d'un réseau de transmission d'images d'assez haute définition.

### **1972**

Création du CCETT (Centre commun d'étude de télévision et télécommunications. Basé à Rennes, il naît de la rencontre du Centre national d'étude des télécommunications et de l'Office de radiodiffusion télévision française)

Présentation du SCT (Service de calcul par téléphone) au Sicob (Salon international de l'informatique de la communication et de l'organisation de bureau), avec des résultats sous forme graphique ou par synthèse vocale.

La première étape de réalisation d'un réseau expérimental de visiophonie est franchie en avril 1972 avec l'ouverture du réseau interne à l'établissement d'Issy-les-Moulineaux.

### **1973**

Yves Guinet (ingénieur de l'ORTF) présente Antiope, langage vidéographique diffusé ou interactif.

Mise au point au Cnet par Christian Carrouge de Tic-Tac.

Le Congrès de l'Afcet 73 (Association française pour la cybernétique économique et technique), qui s'est tenu à Rennes du 7 au 9 novembre 1973, sur le thème « Informatique et télécommunications », est l'occasion pour Louis-Joseph Libois, Directeur général des télécommunications, d'annoncer la « décision de faire étudier dans quelles conditions un réseau public utilisant la technique de commutation par paquets pourrait être lancé en France et ceci dès 1976 », formulation prudente.

Un projet de télécopie qui cherche à définir un système assurant la transmission d'un document de format A4 dans une durée moyenne de l'ordre de la minute sur le réseau téléphonique commuté est lancé au CCETT.

## **1974**

Présentation de Tic-Tac au Sicob.

Messieurs Guinet, Després et Noivel prévoient d'utiliser pour la vidéographie un système de diffusion des données par paquets qu'ils nomment Didon.

Bernard Marti est chargé au CCETT de suivre les développements de la vidéographie.

Lancement d'une étude baptisée Antiope, service de télépresse de diffusion d'un magazine à des abonnés.

*16 octobre 1974*

Réorganisation de la Direction Générale des Télécommunications (mise en place de la DPR, Direction de la production ; de la DAC, Direction des Affaires Commerciales ; de la DAI, Direction des Affaires Industrielles qui devient DAII en 1976).

Gérard Théry est nommé Directeur Général des Télécommunications.

Jacques Dondoux passe de la direction du CNET à la direction de la production.

## **1975**

Lancement de l'appel d'offre pour le réseau Transpac, qui tire parti des expériences techniques sur la commutation de paquets menées dans le cadre de RCP (Réseau à commutation de paquets) développé par Rémi Després au CCETT.

*22 avril 1975*

Décision prise en conseil ministériel restreint de mandater une personnalité pour rédiger un rapport sur le développement des applications de l'informatique.

Décision également d'expérimenter la vidéotransmission : une expérience publique est montée en Auvergne avec vidéo projecteur et informations véhiculées par les télécommunications

*Mai 1975*

Jacques Dondoux demande et obtient sa nomination à l'Inspection Générale des Postes et Télécommunications.

## **1976**

*Janvier 1976*

Bernard Marti et son équipe découvrent l'avancée anglaise en matière de vidéographie autour de Ceefax (diffusion hertzienne) et de Viewdata (diffusion par téléphone, futur Prestel). Les Anglais annoncent l'ouverture du service pour la fin de l'année.

Année de bataille rangée au CCITT (Comité consultatif international télégraphique et téléphonique): les Français essaient de faire adopter Prestel contre Ceefax.

### ***Février 1976***

Le Cnet propose à la DAI un plan d'expérimentation de la téléinformatique domestique.

### ***Juin 1976***

Jean-Pierre Souviron propose un plan de développement de la télécopie.

### ***Octobre 1976***

Au Vidcom de Cannes, les Français réalisent la première démonstration d'Antiope en mode diffusé.

### ***20 décembre 1976***

Le Président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, demande aux Inspecteurs des Finances Simon Nora et Alain Minc un rapport sur l'informatisation de la société.

## **1977**

Mise en place de la mission des Produits et services nouveaux au Cnet

Création d'un institut de recherches économiques et sociales sur les télécommunications, IREST, présidé par Jacques Dondoux

Lancement par Gérard Théry de l'Idate (Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie)

Au CCETT, Bernard Marti développe un système qui marie le téléphone, l'informatique et la télévision, il le nomme Titan (Terminal Interactif de Télétexte Appel par Numérotation). Les pages de texte diffusées et affichées sur les téléviseurs sont véhiculées par lignes téléphoniques ou voies hertziennes.

Dans le même centre, des recherches sur le courrier électronique associant les techniques de commutation de messages, de télécopie, de signature électronique et la téléinformatique domestique sont lancées

### ***Septembre 1977***

Alain Bernard est chargé par Jean-Pierre Souviron, directeur des affaires industrielles de la DGT, de rédiger un rapport sur la téléinformatique domestique à son retour de la *Funkaustellung* de Berlin où il découvre l'avance anglaise en la matière.

### ***Décembre 1977***

Le conseil des ministres du 9 décembre 1977 charge le Secrétaire d'Etat à la Recherche de faire un rapport au gouvernement sur ce qu'il convient de faire pour assurer une indépendance suffisante à la France sur le plan de l'information scientifique et technique.

## **1978**

### ***20 janvier 1978***

Le terme de télématique est né (rapport sur l'*Informatisation de la société* de Simon Nora et Alain Minc).

### ***27 janvier 1978***

Alain Bernard propose dans son rapport l'idée d'un remplacement de l'annuaire papier par un annuaire électronique et d'une expérimentation en vraie grandeur des nouveaux services.

### ***Mars 1978***

Création de la société Transpac.

### ***Avril 1978***

Hervé Nora est chargé d'une mission Produits et Services Nouveaux sur la télématique.

### ***1<sup>er</sup> juin 1978***

Lettre de Gérard Théry à Roger Legare (directeur des Télécoms de la région Paris extra-muros) qui l'invite à mettre en place une expérience de vidéotex domestique à Vélizy. L'ouverture est prévue pour le quatrième trimestre de 1980.

Le chef de l'équipe projet sera Philippe Leclercq.

### ***Juin 1978***

Consultation industrielle pour la fourniture de 1000 appareils de vidéotex domestique.

### ***Septembre 1978***

Première réunion de l'équipe projet de Vélizy. Première démonstration à la mairie de Vélizy.

### ***27 septembre 1978***

Jean-Pierre Souviron est remplacé à la DAII par Jean Syrota.

### ***Novembre 1978***

Décision d'appeler Télétel le système testé à Vélizy.

Décision d'étendre la zone d'expérience à Versailles et au Val-de-Bievre.

### ***22 novembre 1978***

Premier conseil des Ministres restreint sur les applications de l'informatique. Dossiers abordés : télécopieur grand public, bureautique, télétexte, réseau interbancaire, vidéotex...

### ***Décembre 1978***

Lancement auprès des industriels d'une consultation sur les terminaux Vidéotex.

### ***6 décembre 1978***

Un conseil interministériel restreint décide de faire de la télématique un des grands enjeux nationaux des années à venir.

Décision de lancer les expériences de Télétel à Vélizy et de l'Annuaire Electronique en Ille-et-Vilaine.

### ***21 décembre 1978***

Ouverture de Transpac.

Au cours de l'année 1978 ont été expérimentées la télécopie sur Transpac et la transmission de la parole sur Transpac à partir d'un vocodeur à canaux.

Des études sont également menées pour poser les premiers éléments d'un réseau national de vidéotransmission en 1980.

## **1979**

### ***26 février 1979***

A Dallas, discours de Gérard Théry au salon Intelcom 79. Il annonce le Vidéotex grand public et termine son discours par l'annonce de la fin de la civilisation du papier.

### ***23 mars 1979***

Inauguration officielle du réseau Transpac par Norbert Ségard, secrétaire d'état aux PTT.

### ***Avril 1979***

Ouverture officielle du système Prestel.

### ***Mai 1979***

Présentation de l'annuaire électronique à la foire internationale de Rennes.

### ***8 mai 1979***

« Transmission ou communication? » de François-Régis Hutin, article très hostile à la télématique.

### ***2 juillet 1979***

Création de l'équipe projet Annuaire Electronique au sein de la DAII. Elle est dirigée par André Henno. Il est remplacé quelques mois plus tard par Jean-Paul Maury.

### ***Août 1979***

Le choix des manufacturiers pour l'annuaire est fixée : Telic-Alcatel, Matra, Thomson-Csf, radio-technique-TRT.

***Du 24 au 28 septembre 1979***

Colloque Informatique et Société. Occasion de populariser l'expérience de Vélizy. Cette manifestation, à laquelle participent 165 personnalités françaises et étrangères représentant 22 pays et organismes internationaux, marque l'ouverture d'un débat public sur les transformations économiques, sociales, organisationnelles et culturelles de l'informatisation. Pour la première fois, un État s'interroge sur la dimension essentielle de son avenir technologique.

***14 novembre 1979***

François Henrot est nommé directeur de la DACT (la Direction des Affaires Commerciales est devenue Direction des Affaires Commerciales et Télématicques).

***18 décembre 1979***

François Henrot défend le projet de l'administration au forum de l'IREST. Bruno Lussato défend lui la solution appelée privatique (vidéodisque et microprocesseur).

**1980**

***4 Janvier 1980***

Réorganisation de la DACT. Hervé Nora est chargé du service de la télématique.

***14 janvier 1980***

Article du Nouvel Observateur intitulé «Les rotatives en sursis» qui assure que la télématique va bouleverser la presse.

***17 février 1980***

Interview de Jacques Dondoux, président de l'Irest, qui souligne les risques que représente la télématique pour la presse.

***20 mars 1980***

Ouest France publie un article de François-Régis Hutin intitulé «Vers une informatique encadrée». Le conflit entre presse régionale et administration est ouvert.

***26 au 28 mars 1980***

Annonce à Londres, lors du Viewdata 80, de la création d'Intelmatique, entreprise chargée de la promotion de la télématique à l'étranger.

***24 avril 1980***

Jean-Marie Rausch crée au Sénat le groupe « informatique et télématique ».

Le premier ministre (Raymond Barre) autorise la mise en place d'un groupe de travail presse-administration sur la télématique.

***28 avril 1980***

Le premier ministre reçoit à déjeuner les représentants de la presse : Claude Puhl (USPQR) et Maurice Bujon (Fédération Nationale de la Presse Française).

***Mai 1980***

Choix de deux groupements de constructeurs pour l'étude du système informatique : CIT-Alcatel et Sesa d'une part, Cap-Sogeti, Matra, TRT et CII-Honeywell Bull d'autre part.

Ouverture du Centre Informatique Télétel de Vélizy (CITV).

***8 mai 1980***

Première réunion FNPF-USPQR sur la télématique. Prise de position commune de la presse concernant la participation à Vélizy.

***25 mai 1980***

Déclaration de Raymond Barre : « L'introduction de la télématique ne se fera pas contre la presse. »

***26 mai 1980***

Séminaire Télétel au PLM Saint-Jacques. La DGT fait le point sur l'avancement du projet devant les représentants des fournisseurs de contenus.

**13 juin 1980**

Visite de Gérard Théry à l'équipe projet de Vélizy. Il demande sans succès une date d'ouverture précise.

A Montréal, le CCITT adopte les normes Antiope, Prestel et Télidon comme standards internationaux.

**Juillet 1980**

Changement de statut de l'Equipe-Projet de Vélizy. Elle passe sous la double tutelle de la Direction des Télécommunications d'Ile-de-France (Pierre Lestrade) et de la DACT (François Henrot).

Philippe Leclercq annonce à Gérard Théry que l'ouverture de Télétel interviendra le 15 juin 1981.

**13 juillet 1980**

Conseil restreint de l'Elysée. A l'ordre du jour : la généralisation de l'annuaire électronique dans toute la France, soit l'installation de 30 millions de terminaux d'ici à 1992 à raison de 4 millions par an. La décision est repoussée du fait du conflit avec la presse et de la nécessité d'approfondir le modèle économique.

A cette occasion Télétel et l'Annuaire Electronique sont présentés au Président de la République et au Premier Ministre.

**15 juillet 1980**

Début du test de l'Annuaire Electronique à Saint-Malo. 30 foyers et 20 professionnels expérimentent l'ergonomie du dialogue d'interrogation.

L'expérience se termine le 15 septembre.

**17 juillet 1980**

Valéry Giscard d'Estaing confirme que l'Annuaire Electronique ne fera rien d'autre que de remplacer son homologue en papier devant les représentants de la presse.

**22 juillet 1980**

Inauguration du groupe de travail « Presse-Administration sur la télématique ».

**29 juillet 1980**

Une consultation est lancée auprès des industriels pour la fourniture de 300 000 terminaux en Ille-et-Vilaine. Réponses attendues le 15 septembre.

**Août 1980**

Création de l'Association des prestataires de services de Télétel.

**5 août 1980**

*Ouest France* titre « L'annuaire électronique, un gadget coûteux pour l'utilisateur. »

**19 août 1980**

Rodolphe Pesce, député socialiste de la Drôme, demande lors d'une question orale au Premier Ministre, l'ouverture d'un débat national sur la télématique.

**20 août 1980**

L'AFUTT (Association française des utilisateurs des télécommunications) lance une enquête sur l'Annuaire Electronique dans la perspective de sa généralisation.

**10 septembre 1980**

Deuxième séance du groupe de travail Presse-Administration sur la télématique Durcissement sur le fond par rapport à la première réunion.

**18 septembre 1980**

Les Editions A Jour lancent le journal *Vidéotex*.

### **19 septembre 1980**

*Ouest France* publie deux articles critiques sur l'expérience de Saint-Malo: « Le test malouin de l'AE: impressions mitigées et beaucoup de questions » et « L'information ne peut être traitée comme une marchandise ».

### **27 septembre 1980**

« La presse écrite a-t-elle encore un avenir? » demande Claude Durieux dans *Le Monde*, à propos de la télématique. Le sujet sera débattu au Congrès International de la Vidéocommunication (Vidcom) de Cannes du 29 septembre au 2 octobre.

### **Octobre 1980**

Envoi d'un mailing destiné à recruter des foyers volontaires pour participer à l'expérience Télétel 3V.

### **2 octobre 1980**

*Le Républicain Lorrain* présente à la foire de Metz l'une des toutes premières expériences télématiques menées par un quotidien régional.

### **6 octobre 1980**

« Il est temps que le parlement décide » titre *Ouest France* poussant l'idée d'un débat parlementaire sur la télématique.

### **8 octobre 1980**

« Vidéocommunication : des machines à communiquer mais à communiquer quoi ? » demande Hutin dans *Ouest France* à propos du Vidcom. L'article fait la première référence à la prochaine campagne présidentielle.

### **13 octobre 1980**

Troisième réunion du groupe Presse-Administration sur la télématique. Deuxième texte de la presse fixant les modalités et les principes qui doivent régir les expériences télématiques. Présentation de cahiers des charges réglementaires types.

### **16 octobre 1980**

Réunion débat de l'IREST sur l'annuaire électronique et le vidéotex en présence de Gérard Théry, Jean-Pierre Fourcade, Jean Syrota (DAII), Jean-François Berry (AFUTI), François-Régis Hutin.

### **21 octobre 1980**

Conférence de presse de l'AFUTT présentant les résultats de l'enquête effectuée auprès de 2000 personnes. Les personnes sondées réclament « un débat au parlement, une amélioration de l'annuaire papier qui ne devra pas être supprimé, un rodage de l'AE par le service de renseignement... L'Annuaire Electronique est estimé à 20 milliards (1978) pour un besoin non prioritaire aux yeux de ceux qui le paieront, c'est-à-dire les usagers ».

### **23 octobre 1980**

Dans *Le Monde*, J. Sarazin reprend les résultats de l'AFUTT et acquiesce à la demande de débat parlementaire.

### **23 octobre 1980**

Le conseil interministériel sur la télématique prévu ce jour sera reporté à une date ultérieure. Le gouvernement, dans le contexte du débat politique, souhaite consulter le Parlement avant de donner le feu vert à la DGT.

### **28 octobre 1980**

A l'Assemblée Nationale, exigeant un débat sur la télématique au Parlement, les députés RPR Robert-André Vivien et Michel Noir déposent l'amendement 98-182 visant à supprimer 500 millions de francs concernant les expériences télématiques, dans le budget des P. et T.

### **28 octobre 1980**

Au Sénat, les sénateurs Louis Perrein (PS) et Jean-Marie Rausch (UCDP) exigent l'intervention du parlement. En réponse, Norbert Segard annonce que le parlement sera associé à la réalisation et au suivi des expériences télématiques et que la CNIL sera prochainement consultée.

**29 octobre 1980**

« Télématique: coup de semonce du Parlement » titre *Ouest France* à propos de la double intervention des sénateurs et des députés.

**30 octobre 1980**

Louis Sallé, député RPR, rapporteur du budget de l'information de la Commission des Finances, attire l'attention du gouvernement « sur la menace que fait peser sur la presse écrite l'action de la DGT ».

**Fin octobre 80**

L'USPQR décide la création d'un GIE-CTIR, dirigé par Pierre Jaume, pour une participation collective de la presse à Vélizy.

**Novembre 1980**

Gravement malade, Norbert Segard démissionne. Pierre Ribes (RPR) est nommé secrétaire d'Etat aux P. et T.

Les Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne (NMPP) ont réservé 2 000 pages pour héberger différents journaux pendant l'expérience de Vélizy.

**4 novembre 1980**

Le sénateur J.-M. Rausch publie dans *Le Figaro* « Alerte au Parlement. Télématique, le meilleur ou le pire ».

**6 novembre 1980**

Quatrième réunion du groupe de travail Presse-Télématique. Débats plus vifs que les précédents. Regain de suspicion vis-à-vis de l'administration. La presse exige des preuves, des chiffres et des résultats (Saint-Malo, comptes de l'annuaire).

**10 novembre 1980**

« Haro sur Gérard Théry » titre le mensuel *Presse Actualité* appuyé par les déclarations très fermes de R. A. Vivien, de la FNPF et du SNPQR concernant le projet de l'administration.

**14 novembre 1980**

Débat à l'Assemblée Nationale lors du vote du budget des Télécommunications. Discussion très vive autour de l'amendement 98-182 Noir-Vivien. Les députés Pesée, Mauger (RPR), Noir et Vivien reprennent essentiellement les arguments de la presse face à la télématique.

En réponse, Pierre Ribes, secrétaire d'Etat aux P. et T., annonce la constitution d'une commission chargée du suivi des opérations télématiques. Devant les garanties et les engagements pris par le gouvernement, les députés acceptent de retirer leur amendement.

**16 novembre 1980**

« Les dessous de l'annuaire électronique », Eric Robde, dans *Le Monde Dimanche* analyse les arguments de la presse et de l'administration et conclut qu'un «large débat est nécessaire».

**21 novembre 1980**

Valéry Giscard d'Estaing rencontre M. Albert Garrigues (*Courrier Français Bordeaux*), vice-président de FNPF. Le Président de la République cherche à apaiser les inquiétudes de la presse.

**25 novembre 1980**

Débat au Sénat sur les crédits de la presse. La télématique est toujours présente. Les sénateurs Brigitte Gros (G.D.) et Henry Goetschy (UCDP) : les « menaces », les « périls », les : « défis » dus à l'essor de la télématique face à la fragilité des entreprises de presse. En réponse, Jean-Philippe Lecat, ministre de la Culture, précise que « les expériences en cours ne devaient pas avoir des conséquences préjudiciables sur l'équilibre des médias ». En réponse à M<sup>me</sup> Gros, le

ministre pense « pas possible de préparer une loi-cadre dans l'immédiat, ni même de créer une sorte de Cour Suprême de la télématique ».

**26 novembre 1980**

Remise du rapport du groupe de travail sur l'avenir des télécommunications commandé par le Commissariat au Plan. Intitulé « Du téléphone à la télématique » et dirigé par Henri Pigeat, directeur de l'AFP, ce document met en relief les avantages de la télématique pour la presse et « la chance unique pour la France ». Pour beaucoup, c'est un manifeste plutôt qu'une réflexion.

**27 novembre 1980**

Le gouvernement décide que Pierre Ribes et Jean-Philippe Lecat seront désormais les « interlocuteurs » des patrons de presse pour tout ce qui concerne la télématique.

Cinquième réunion du groupe de travail Presse-Administration. Présentation de Télétel et de Vélizy.

**3 décembre 1980**

Les membres du groupe télématique de l'Assemblée Nationale et les représentants de la presse quotidienne régionale se réunissent à Vélizy pour discuter des problèmes des expériences télématiques.

**6 décembre 1980**

*L'Express* analyse dans un dossier la situation de la Presse Quotidienne Régionale face à la télématique: « Presse régionale : le défi télématique », Les conclusions sont favorables à la presse.

« Si la télématique porte atteinte aux droits individuels, nous livrerons bataille » déclare J.-C. Lignel dans un article du *Progrès de Lyon* à la suite d'un débat sur « les enjeux de la télématique ». Le même jour, M. Gallois, directeur général du Dauphiné Libéré, critique également la télématique.

**8 décembre 1980**

Annonce du rachat d'Hachette par Matra. Le constructeur électronique devient entre autres propriétaire du quotidien régional *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, futur créateur du service Gretel.

**11 décembre 1980**

Débat de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée Nationale sur le thème « Télématique et Société ». Roger Bouzinac (FNPF) : « La presse a toujours demandé un contrôle du législateur ». Bertrand Cousin (gouvernement) dément que la télématique se développe dans un vide juridique. Jean-Philippe Lecat : « la télématique ne concerne pas que la presse, elle est l'affaire de tous les citoyens... le gouvernement n'a pas l'intention de mettre en place un service public comparable à celui de la télévision ». F.-R. Hutin (*Ouest France*) : « demande que les matériels ne soient jamais gratuits. Il ne faudrait pas que l'information ne devienne qu'un prétexte pour véhiculer la publicité dans les foyers... Curieuse machine à communiquer que le télétext qui isolera le citoyen plus que jamais... Que vont devenir les rapports sociaux?... Tout se passe comme si on voulait attendre le fait accompli, créer l'irréversible... »

Le bureau du syndicat de la presse hebdomadaire parisienne s'interroge sur les problèmes fiscaux liés à la télématique.

**15 décembre 1980**

Nomination des représentants de l'Assemblée Nationale à la commission du suivi de la télématique : Henry Berger (RPR), R.A. Vivien (RPR), Michel Durafour (UDF).

**15 décembre 1980**

« Télématique : Télétel en retard ? » se demande l'hebdomadaire *01 Informatique* en constatant que Télétel a pris du retard par rapport à la date initiale d'ouverture.

### **17 décembre 1980**

Interview de Pierre Ribes au Figaro-TV : « L'industrie de la communication : le pari français ». Le secrétaire d'état se montre modéré et prudent.

### **19 décembre 1980**

Ouest France : « Après l'expérience de Saint-Malo qu'elle juge insatisfaisante, la CFDT veut une place dans l'annuaire électronique ».

### **22 décembre 1980**

Réunion du groupe Presse-Administration sur la télématique : présentation d'Antiope par TDF.

### **22 décembre 1980**

« Opération conquête de l'ouest » titre *le Nouvel Observateur* relatant la démonstration de l'annuaire électronique effectuée par les Français à Big Bear Lake (Etats-Unis). L'auteur Gérard Bonnot démontre qu'en matière de publicité télématique les directeurs de journaux hexagonaux devraient prendre exemple sur le pragmatisme de la presse américaine. « Descartes l'aurait aimé » écrit la revue américaine Fortune au sujet de l'annuaire électronique.

### **25 décembre 1980**

« La télématique amie ou ennemie ? » se demande le journal *La Croix*. Pour lui, la presse n'est pas morte mais il faut veiller au grain.

### **28 décembre 1980**

Le quotidien communiste *La Marseillaise* accuse la politique télématique de « profiter essentiellement aux multinationales qui étendent leurs tentacules sur les PME en leur fournissant des informations ordonnées et distribuées par elles. »

## **1981**

### **Janvier 1981**

A Vélizy, mise en place des premiers tests techniques.

### **14 janvier 1981**

« Il existe une complémentarité entre la presse et la télématique » déclare Pierre Jaume, administrateur du GIE constitué par les syndicats de quotidiens pour participer à l'expérience de Vélizy.

### **17 janvier 1981**

Ouest France publie une enquête confidentielle de la DGT montrant que, lors de l'expérience de Saint-Malo, une recherche faite avec l'annuaire électronique nécessitait trois fois plus de temps qu'une recherche avec l'annuaire imprimé.

### **17 février 1981**

Jean-Michel Quatrepoint publie, dans *Le Monde*, les extraits d'un rapport confidentiel de la DGT sur « l'annuaire imprimé ». Réalisé par Jacques Dondoux et François du Castel ; cette étude, à destination interne, met en cause la stratégie de l'annuaire électronique.

### **24 février 1981**

Conférence de presse de la CFDT demandant la création d'une commission *ad hoc* en matière de télématique.

### **Mars 1981**

A Vélizy, les premiers services sont testés auprès de 100 utilisateurs appartenant aux Télécoms, à des SSCI ou à des entre-prises fournisseurs de contenu.

Début de livraison des terminaux de présérie d'annuaire électronique.

### **2 mars 1981**

Le groupement des rédacteurs en chef de la presse quotidienne se prononce pour l'élaboration d'une nouvelle loi-cadre pour la liberté de la presse et de l'information.

### **19 mars 1981**

Le FNPF décide la création d'une commission permanente de la télématique.

**20 mars 1981**

Les organisations de la presse périodique approuvent les propositions de leur groupe de travail sur la télématique. Les thèses soutenues sont proches de celles du FNPF. Elles demandent une franchise particulière sur la presse électronique et une commission paritaire de contrôle. La motion est approuvée par le syndicat de la presse industrielle.

**24 mars 1981**

Réunion USPQR-USNJ-CGC sur les nouvelles techniques de l'information.

**3 avril 1981**

Conseil restreint à l'Elysée. La question de l'Annuaire Electronique est abordée.

Un sondage Ifop réalisé pour l'Institut de Recherches Economiques et Sociales des Télécommunications (présidé par J. Dondoux) révèle que les trois quarts des abonnés au téléphone sont « peu ou pas du tout intéressés » par l'annuaire électronique.

*La Voix du Nord* met en service un magazine télématique dans le cadre de la Foire de Lille.

**8 avril 1981**

« Il est essentiel que la télématique ne vienne pas saper les bases économiques du pluralisme de la presse écrite qui constituent les garanties d'une démocratie vivante » déclare Valéry Giscard d'Estaing au *Journal de la presse*.

**10 avril 1981**

Au Sénat, Brigitte Gros insiste sur la nécessité pour la presse d'être étroitement associée à l'exploitation des nouvelles techniques (télématique, radios locales, 3ème canal de satellite).

**21 avril 1981**

Telic-Alcatel remporte la première commande de 300 000 terminaux à cinq jours de l'élection présidentielle. Le prix unitaire serait de 1 000 francs.

**24 avril 1981**

« Je souhaite qu'on réussisse à trouver une coopération entre la télématique et la presse » déclare Valéry Giscard d'Estaing au Forum de RMC.

**26 avril 1981**

Premier tour de l'élection présidentielle. Valéry Giscard d'Estaing est mis en ballottage.

**Mai 1981**

Ouverture d'un service expérimental d'annuaire électronique à Montfort, Betton, Rétiers et Rennes (Ille-et-Vilaine). 1500 abonnés prêtent leur concours à ce test.

Trois sociétés d'études et de communication sont choisies pour assurer la promotion de l'expérience de Vélizy : Fargcat, Créalise et Signes.

A Innsbruck, la Conférence Européenne des Postes et Télécommunications (CEPT) adopte le principe d'une norme unique mariant Antiope et Prestel.

**10 mai 1981**

François Mitterrand est élu Président de la République. Avec l'arrivée des socialistes, on attend une remise en cause des orientations télématiques.

**11 mai 1981**

La Fédération Nationale de la Presse Française demande le rétablissement d'un ministère de l'Information.

**22 mai 1981**

Louis Mexandeau est nommé ministre des PTT.

**27 mai 1981**

Déclaration de Louis Mexandeau lors de sa prise de fonction. Le ministre est favorable au

développement de la concertation avec la presse écrite en matière de télématique. « Nous avons vis-à-vis de celle-ci une politique de concertation et non pas d'agression... »

Dans une interview au journal *Le Monde* : « L'intérêt pour des expériences en cours, comme l'annuaire électronique ou Télétel à Vélizy est indiscutable, notamment pour l'exportation... J'entends favoriser les formes grand public de la télématique notamment dans les bureaux de poste... Je tiens absolument par ailleurs, à respecter le libre choix des usagers... Je ne prendrai aucune décision d'extension de ces expériences avant d'avoir créé les conditions d'un débat démocratique dans l'opinion et au Parlement et d'une concertation de la presse... ».

### ***Juin 1981***

Ouverture de la configuration complète du site de Vélizy. Début d'installation des terminaux chez les utilisateurs.

### ***10 juin 1981***

*Le Courrier Picard* présente à la foire-exposition d'Amiens une expérience télématique.

### ***9 juillet 1981***

Inauguration officielle de Vélizy par Louis Mexandeau qui profite de l'occasion pour présenter les réorientations de la politique télématique.

### ***15 juillet 1981***

Lettre de Maurice Bujon (FNPF) et de Claude Puhl (USPQR) à Louis Mexandeau. Les représentants de la presse expriment leur satisfaction vis-à-vis de la reconduction des tarifs postaux préférentiels, de la diffusion de l'AE sur la base du volontariat, du maintien des conditions de la presse à Vélizy. Ils rappellent leur refus de la publicité sur l'annuaire électro-nique et la nécessité de prestations payantes. La nouvelle orientation a visiblement porté ses fruits.

### ***Août 1981***

Décision de constituer un mini Centre Informatique Télétel de Vélizy dans l'attente de la configuration complète.

### ***6 août 1981***

Jacques Dondoux est nommé Directeur général des Télécommunications en remplacement de Gérard Théry.

### ***8 août 1981***

« Le départ d'un « Patron » titre *Le Monde* analysant sous la plume de J.-M. Quatrepoint les réussites et les erreurs de Gérard Théry.

### ***Septembre 1981***

Les fournisseurs de services raccordent leurs ordinateurs distants sur le site de Vélizy.

### ***24 septembre 1981***

En réponse à une question de J.-M. Rausch, Georges Fillioux, ministre de la communication, assure la « création prochaine d'une commission nationale presse-télématique ».

### ***Octobre 1981***

Lancement des « Thèmes du mois » destinés à promouvoir les services offerts par les 190 prestataires de Vélizy. Ouverture de la messagerie M3V aux 2200 usagers de Vélizy.

### ***Novembre 1981***

Taxation des communications à la durée à Vélizy. Début des services réguliers du Centre

Informatique Télétel de Vélizy.

**11 novembre 1981**

Publication par l'USPQR d'un livre blanc « Télématic et presse régionale », déclaration de l'USPQR sur la télématic demandant rapidement une réglementation juridique et une aide matérielle appropriées à la presse « qui veut être de tous les combats ». Le ton est désormais à la conciliation.

**Décembre 1981**

Journée fournisseurs de services à Versailles. Possibilité de constituer des groupes de messageries. Lancement des premiers d'entre eux ayant une fonction de réflexion sur Télétel.

**1982**

**Janvier 1982**

Lancement du premier journal *A Jour* à Vélizy.

**3 janvier 1982**

Déclaration de la FNPF à propos des nouvelles techniques de communication exprimant la « satisfaction vis-à-vis des principales dispositions prises par le gouvernement et rappelant les exigences de la presse non réglées. »

**Février 1982**

Nantes. Lancement de Télem, expérience de télématic municipale.

**Mars 1982**

Création de l'Association des Amis de Télétel 3V.

**3 mars 1982**

« L'introduction de l'électronique dans la société ne menace pas la presse. Mais qui paiera l'information, la publicité ou l'état ? » déclare F.-R. Hutin dans un débat organisé à Rennes par le Groupe Armoricaïn en Informatique et Télécommunications (Granit). Le DGT, Jacques Dondoux, annonce la mise en place de l'annuaire électronique en Ile-de-France. Il précise que l'abonné aura le choix entre l'annuaire imprimé ou le terminal annuaire appelé Minitel.

**8 mars 1982**

Pierre Huet, président de la « Commission du Suivi », présente la réglementation des applications de la télématic grand public. C'est la reprise d'un ensemble de textes déjà en vigueur dans la presse, la publicité ainsi que les dispositions protégeant les droits d'auteurs. Chaque prestataire doit se limiter à des services en rapport avec son objet social.

**Avril 1982**

Ouverture tardive des services éducatifs pour les jeunes à Vélizy.

**16 au 18 avril 1982**

Point sur l'expérience de Télétel 3V au cours de journées portes ouvertes destinées à faire rencontrer les usagers de Vélizy.

**Mai 1982**

Test technique du télépaiement par carte à mémoire. Hervé Nora réaffirme : « Il n'y aura pas d'extension à Vélizy ».

**28 mai 1982**

Un réseau Télétel National sera ouvert en octobre, annonce la DGT. Les Minitel seront loués 70 francs par mois dans toute la France sauf dans les zones géographiques où l'annuaire électronique sera mis en place. Là, les Minitel seront proposés au titre de l'abonnement téléphonique.

**Juin 1982**

Préparation du rapport intermédiaire sur l'expérience de Vélizy. Début de livraison des terminaux de série par Telic-Alacatel d'Annuaire Electronique.

Début de Claire, l'expérience de télématic dans les lieux publics de Grenoble.

#### **4 juin 1982**

Sommet de Versailles. Les chefs des pays industrialisés se rencontrent à Versailles du 4 au 6 juin. Le Ministère des PTT profite de l'occasion pour montrer l'avance des Français en vidéotex. Plusieurs dizaines de Minitel sont installés dans le château, accessibles aux milliers de journalistes qui couvrent l'événement.

#### **7 juin 1982**

La Picardie, le Nord-Pas-de-Calais sont retenus comme régions pilotes pour l'introduction de l'annuaire électronique.

#### **Juillet 1982**

Tests techniques d'Antiope diffusés.

#### **Septembre 1982**

Début des installations du télépaiement par carte à mémoire à Vélizy.

Extension du service expérimental à 3 000 abonnés de Liffre de l'Annuaire Electronique.

#### **7 septembre 1982**

Déclaration de Louis Mexandeau aux XXIèmes Journées Européennes des Télécoms à Bordeaux : « La complémentarité évidente presse-télématique élimine le risque de concurrence. »

#### **Octobre 1982**

La cour des comptes s'interroge sur les coûts de Télétel. 25 millions de francs en 1979, 47 millions de francs en 1980, 35 en 1981, 30 en 1982. Total : 137 millions de francs.

Ouverture de Gretel, par le service des *Dernières Nouvelles d'Alsace* à Strasbourg.

#### **Novembre 1982**

Deuxième commande de terminaux Annuaire Electronique : 200 000 à Telic et Matra, 100 000 à TRT-Radiotechnique.

Scission au sein de l'Association des Abonnés de Télétel 3V et création de l'Association pour la Télématique Domestique à Vélizy.

Définition du Centre d'Essais Télétel (CET) qui prendra la suite de Télétel 3 V.

Michel Landaret, directeur Informatique du journal *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* et Pierre Ripoll, son adjoint, mettent au point la messagerie directe, en observant le cheminement de pirate à l'intérieur du service (version officielle). Le logiciel va être à la base du succès de la télématique conviviale.

#### **Décembre 1982**

Commande de systèmes informatiques pour l'extension du service Annuaire Electronique (600 000 usagers, renseignement national) à un groupement de constructeurs ayant participé à l'étude du service : Cap-Sogeti, Sesa, CIT-Alcatel, CII-HB, TRT, Copernique.

Décisions relatives aux conditions d'installations de l'annuaire électronique région par région. Eventualité du recours à la fonction « kiosque » comme mode de rémunération des services.

Fin de l'expérience Télétel 3V. L'équipe-projet devient le Centre d'Essais Télétel (CET).

#### **7 décembre 1982**

Hervé Nora quitte le service du développement commercial et de la promotion de la DACT pour entrer chez Bull.

Parc total de Minitel installés à la fin de l'année : 11 000.

**1983**

**26 janvier 1983**

« Télétel 3 V » continue, déclare Louis Mexandeu. 3 000 terminaux seront installés dans le département des Yvelines. Pierre Huet présente la première partie du rapport de la Commission du Suivi des Expériences Télématiques.

**4 février 1983**

Ouverture officielle du service annuaire en Ille-et-Vilaine. Coup d'envoi de l'ouverture sur l'ensemble du territoire. Annonce du programme 1983 et 1984 d'ouverture du service annuaire dans les régions.

**3 mai 1983**

La DGT présente à 700 fournisseurs de contenus, réunis au PLM, l'ouverture du réseau Télétel professionnel et annonce une tarification « kiosque » réservée à la presse.

**Automne 1983**

Ouverture progressive du réseau Télétel National entraînant le départ progressif des services de Télétel 3V sur ce réseau.

**15 octobre 1983**

*Le Parisien Libéré* inaugure son centre serveur.

**3 novembre 1983**

Le PL, service du *Parisien Libéré*, est accessible de toute la France.

**17 novembre 1983**

Le journal *Libération* ouvre un journal vidéotex sur le réseau Cititel accessible dans 200 hôtels parisiens.

**9 décembre 1983**

Arrêt de l'expérience Claire (Catalogue Local, Avis, Informations, Renseignement Electronique). Le nouveau maire de Grenoble, Alain Carrignon, jugeant la télématique municipale trop chère.

**20 décembre 1983**

Ouverture de Télétel et de l'Annuaire Electronique en Ile-de-France et en Picardie. Inauguration par Louis Mexandeu.

Parc total de Minitel installés à la fin de l'année : 110 000.

**1984**

Ouverture de l'annuaire électronique en Basse-Normandie, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Provence, dans les Alpes-Côte-d'Azur, en Alsace-Lorraine.

**Janvier 1984**

Création d'une Commission consultative pour les services de télématique. Elle sera présidée par le conseiller d'Etat Pierre Huet.

**28 janvier 1984**

Le Journal Officiel publie les textes réglementaires concernant la télématique, en application de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle.

**Février 1984**

Ouverture du kiosque réservé à la presse.

**27 mars 1984**

Le Conseil Général des Yvelines - département de l'expérimentation de Vélizy - demande

officiellement l'annuaire élec-tronique.

**9 avril 1984**

Louis Mexandeau inaugure le service annuaire en Basse-Normandie.

**16 mai 1984**

Louis Mexandeau annonce que la France a dépassé le cap des 200 000 terminaux en service dont 50 000 à titre payant pour le secteur professionnel.

**14 juillet 1984**

Vélizy : Fermeture définitive des installations ayant permis de réaliser l'expérimentation Télétel 3V et démantèlement du Centre d'Essais Techniques.

Parc total de Minitel installés à la fin de l'année : 530 000.

**1985**

Ouverture de l'Annuaire Electronique en Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon. Centre et Haute-Normandie.

**14 mars 1985**

Conseil des ministres. Bilan et les perspectives de la télématique présentés par le Ministre des PTT. Plus de 500 000 terminaux raccordés en début d'année. Plus de 1 000 services ouverts au grand public. 5 000 personnes travaillent dans le secteur. La tarification de la fonction kiosque ne sera pas modifiée en 1985. Coût du programme télématique: 300 millions de francs pour les études et le développement, 150 millions de francs pour l'expérimentation et l'aide aux services et 3 milliards de francs sur trois ans pour les commandes de matériels. Trafic en janvier : 3 millions d'appels sur le service annuaire, 5 millions pour les autres services.

**2 avril 1985**

François Henrot quitte la Direction des Affaires Commerciales et Télématiques pour rentrer dans le secteur bancaire à la Compagnie Bancaire. Il était à la tête du service depuis le 14 novembre 1979. Il sera remplacé par Bruno Martin-Laprade.

**7 mai 1985**

Inauguration de la base de données nationale de l'annuaire électronique. Les 23 millions d'abonnés au téléphone français sont désormais accessibles en composant le 11.

**24 juin 1985**

Les Minitel font sauter Transpac. Le réseau n'a pas supporté la surcharge de trafic des Minitel. Il sera définitivement rétabli courant juillet.

Parc total 1217000.